Réunion statutaire **: BUREAU EXÉCUTIF**
Procès-verbal de la Réunion du 28 février 2025

Membres présents ou représentés (présentiel ou visioconférence) :
Gwenaëlle NOURY, Présidente
Irma BARDOUX, Secrétaire Générale
Jean-Marie MASSOT, Trésorier Général
Guillemette ANCELET, Présidente CSN Patinage Artistique
Alexandra BOCH, Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Marien de la ASUNCION, Président CSN Danse sur Glace (pouvoir)
Mérovée EPHREM, Présidente de la CFEC
Pascal HENRY, Président CSN Sports Extrêmes
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Anthony LEROY, Président de la CFOA
Huguette LONDY, Référente Intégrité
Noël MORARD, Président CSN Curling
Laurent MOREAU, Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Membre absent :
Florian OTAI

Invités :
Djamel CHEIKH, DTN
Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Laurent PLAGNOL, Avocat

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum étant atteint, le bureau exécutif peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 24 février 2025 à 23h18. Il se réunit sur l'Ordre du Jour suivant :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Vote d'approbation du CR du 15 novembre 2024
- Point Sentinelles
- Point juridique et contentieux
- Commissions Disciplinaires
- Situation financière générale et trésorerie
- Bilans prévisionnels
- Lieu AG 2025 et modalités
- Recrutements et personnel fédéral
- Point CFEC
- Comité Ethique : nomination
- Holiday On Ice
- Point évènementiel 2025 (dates prévisionnelles et lieux)
- Echéances sportives internationales majeures
- Questions diverses

Madame Noury rappelle l'obligation de confidentialité des débats (article 16.3 du Règlement Intérieur).

1. Désignation du secrétaire de séance

Irma BARDOUX est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du CR du 15 novembre 2024

- La secrétaire générale soumet le CR à validation.
- Discussion : certains membres rappellent l'importance d'avoir des PV synthétiques mais précis, qui actent clairement les décisions et votes.
- Vote : aucune opposition ; une abstention (Anthony LEROY, CFOA, absent lors de la réunion).
- Décision : le compte rendu est approuvé.

3. Point « Sentinelles »

- 7 référents ligues déjà formés.
- Difficultés dans certaines régions (Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire) → relances en cours.
- Dernière session organisée en visioconférence pour lever les freins logistiques.
- L'outil « Sentinelles » est jugé utile pour prévenir les risques et accompagner les clubs.
- Objectif : disposer d'un référent dans chaque Ligue avant la fin de l'année sportive.

4. Point juridique et contentieux

L'avocat, Maître PLAGNOL, présente les principaux dossiers en cours :

*** Dossier [redacted]**

[redacted] conteste devant le CNOSF la résiliation de licence prononcée par le Conseil fédéral le 14 janvier 2025 en application des dispositions de l'article 9.2 des Statuts.

Pas de conciliateur désigné pour l'instant, ni de date d'audience.

*** Dossier [redacted] :**

La dernière audience s'est déroulée le 11 janvier 2025.

Par décision du même jour, le Juge de Floride a fait droit à notre argumentation et a accordé l'immunité territoriale à la F.F.S.G. Ce qui signifie que la procédure continuera sans la Fédération et uniquement contre [redacted] à titre personnel.

La décision a été signifiée le 28 janvier. La plaignante a fait appel hier, dernier jour du délai.

*** Dossier [redacted]**

Ces [redacted] ont été condamnés le 14 février 2025 par la Commission Disciplinaire d'Appel pour des faits d'abus d'autorité, pressions psychologiques, propos vexatoires, comportements inappropriés et situations humiliantes sur des patineurs et patineuses pour la saison 2023-2024.

Une interdiction d'1 an dont 6 mois avec sursis, de participer ou assister à l'organisation ou au déroulement de compétitions et manifestations sportives a été prononcée pour l'un, une interdiction de 4 mois dont 2 avec sursis pour l'autre.

La Commission Disciplinaire d'Appel confirme ainsi les sanctions prises par la Commission de Discipline de Première Instance le 23 décembre 2024.

Nous ne savons pas s'ils vont contester leur sanction en justice comme ils l'ont déjà fait pour la mesure conservatoire prise pendant le cours de la procédure. En effet, dès l'engagement des poursuites et conformément au règlement disciplinaire fédéral, la Présidente de la Commission de Première Instance avait prononcé une mesure conservatoire d'interdiction provisoire de participer à toutes manifestations sportives.

Par requêtes du 29 novembre 2024, les 2 athlètes ont demandé au Tribunal Administratif l'annulation de cette mesure conservatoire. L'affaire est en cours et ne sera pas jugée avant plusieurs mois.

<u>* Dossiers viols et agressions sexuelles</u>

- Affaire [redacted] :

Après 4 jours d'audiences, la Cour Criminelle des Hauts de Seine a condamné le 11 février 2025 [redacted] a 7 ans d'emprisonnement pour des faits de viols sur 2 mineures de moins de 15 ans par personne ayant autorité commis en 2007-2008 et des atteintes sexuelles dans les mêmes conditions et à la même période.

La Cour Criminelle a également prononcé une interdiction définitive d'exercer toute activité, salariée ou bénévole, impliquant des mineurs.

- Affaire [redacted] :

S'agissant du second entraîneur mis en cause pour viols et tentatives de viols sur 2 autres mineures du même club entre 2003 et 2005, le greffe de la Cour d'Assises des Mineurs de Nanterre vient de m'informer que les audiences de jugement se dérouleront du 9 au 12 décembre 2025.

- Signalement article 40 :

La FFSG a fait un signalement au Procureur de la République le 10 février 2025 suite à des faits possiblement délictueux dont elle a eu connaissance. Il s'agit d'un photomontage à caractère sexuel se trouvant sur un fichier de plus de 600 photos transmis sur un groupe WhatsApp par un photographe présent lors du Gala des Etoiles du 22 décembre à Vaujany.

Le photographe n'était pas accrédité par la Fédération.

Dès la découverte de la photographie litigieuse, la FFSG avait auparavant supprimé le lien. Elle avait également informé la patineuse dont l'image a été utilisée et l'a assisté dans ses démarches juridiques jusqu'à son dépôt de plainte intervenu la semaine dernière (tentative) et cette semaine.

<u>* Dossier [redacted]</u>

Nous devons conclure en réponse pour la prochaine audience de mise en état du 3 avril 2025.

<u>* Dossier [redacted]</u>

La clôture de l'instruction doit normalement intervenir le 5 mars. Une date d'audience sera ensuite fixée si la clôture est effectivement prononcée à cette date.

5. Commissions disciplinaires

- Rappel : les commissions disciplinaires sont indépendantes et soumises au secret jusqu'à la décision définitive.
- Les publications sont anonymisées sauf dérogation expresse.
- Les dirigeants fédéraux ne peuvent ni commenter ni communiquer sur les procédures en cours.
- Conclusion : nécessité de maintenir la rigueur et de clarifier les circuits d'information internes.

6. Situation financière générale et trésorerie

- Comptes 2024 non encore clôturés en raison de factures et engagements en cours.
- Trésorerie sous tension, suivie de près.
- Le Trésorier demande aux CSN de respecter les procédures et de remonter rapidement leurs engagements financiers.

7. Bilans prévisionnels / Événementiel 2024-2025

- Le bilan des principaux événements 2024 est déficitaire.
- Décision :

- Renforcer le pilotage budgétaire en amont des événements.
- Exiger des bilans prévisionnels détaillés des CSN avant validation des projets.

8. Lieu et modalités de l'AG 2025

- Plusieurs options envisagées pour le lieu et l'organisation.
- Points à examiner : accessibilité, coûts, soutien des collectivités.
- Décision reportée à la prochaine réunion pour étude complémentaire.

9. Recrutements et personnel fédéral

- Point d'information sur les besoins RH.
- État des recrutements en cours.
- Débat sur la nécessité d'outiller la fédération en compétences spécifiques (communication, événements, conformité).

10. Point CFEC (Commission Fédérale des Entraîneurs de Clubs)

- Présentation des actions en cours : suivi des formations, certifications et recyclages.
- Importance de l'accompagnement des bénévoles et encadrants.
- Volonté de développer l'offre numérique pour toucher un public plus large.

11. Comité Éthique et Commission disciplinaire – nomination

- Proposition d'une nouvelle membre : Julie Mattiussi pour le Comité d'Éthique.
- Nomination d'une rapporteure pour la commission disciplinaire : Mélanie Costa.
- Décisions entérinées par le BE.
- Confirmation de l'importance du Comité Éthique comme garant des valeurs fédérales et du respect des règles.

12. Holiday On Ice

- Discussion autour de la collaboration avec la tournée et de l'accueil d'intervenants extérieurs.
- Vigilance rappelée sur les conditions d'accès aux patinoires et la prévention des risques.

13. Point évènementiel 2025

- Présentation d'un calendrier prévisionnel : compétitions nationales et internationales majeures.
- Dépendance forte vis-à-vis des subventions (régions, partenaires institutionnels).
- Nécessité d'anticiper la communication et la billetterie.

14. Échéances sportives internationales majeures

- Tour d'horizon du calendrier ISU et IBSF.
- Préparation des collectifs nationaux dans la perspective des Jeux de Milan-Cortina 2026.
- Débat sur la nécessité d'investir dans la visibilité médiatique de la fédération pour redorer l'image de nos disciplines.

15. Questions diverses

- **Championnat de France Juniors** : déficit récurrent. Proposition de séparer PA et danse, regroupés avec Coupe de France et Critérium. Concertation entre CSN en cours.

- Accord sur la nécessité d'adapter le format des championnats juniors pour assurer viabilité et attractivité.

- **Accréditations en compétitions** :
  - Constat : présence régulière de personnes étrangères au service accréditation, circulant autour des jeunes athlètes sans contrôle suffisant.
  - Recommandations :
    - Renforcer le rôle et la formation des équipes chargées de l'accréditation.
    - Exiger un contrôle réel des identités et des accès, au-delà du simple port d'un badge.
    - Établir un cahier des charges plus strict pour les organisateurs (notamment sur la surveillance des vestiaires).
- **Visibilité médiatique et image de la Fédération :**
  - Proposition favorable à une collaboration avec une équipe TV afin de donner une meilleure visibilité aux sports de glace et à la Fédération.
  - Objectif : communiquer autrement qu'à travers les scandales passés, notamment en vue des JO de Milan-Cortina.
  - Reste à préciser les conditions de diffusion avant validation définitive.
- **Demande de dotation pour les sports extrêmes (arbitrage) :**
  - Expression d'un besoin matériel pour les arbitres : 3 tablettes avec logiciel dédié et une caméra GoPro.
  - Actuellement, l'arbitrage se fait principalement sur papier, ce qui limite efficacité et sécurité.
  - Proposition d'étudier, entre CSN, DTN et budget fédéral, une solution de financement pour moderniser l'arbitrage.
- **Droits d'inscription aux formations (Campus) :**
  - Rappel d'un point évoqué en janvier 2024 : droits d'inscription de 100 € pour les officiels d'arbitrage souhaitant se former via la plateforme en ligne Campus.
  - Proposition d'étendre explicitement ce dispositif aux comptables, qui paient déjà cette somme dans les faits, mais sans que cela figure dans les textes.
  - Demande d'officialiser cette régularisation dans le procès-verbal, sauf opposition.
- **Mise en place de mesures administratives pour les officiels d'arbitrage :**
  - Constat : absence d'outils intermédiaires entre l'inaction et les sanctions disciplinaires.
  - Besoin exprimé par la CFOA de pouvoir appliquer des mesures administratives (ex. avertissement, non-désignation temporaire, rétrogradation de grade) pour des comportements inadaptés ou manquements aux règles.
  - Débat :
    - Certains membres mettent en garde contre le risque de chevauchement avec les commissions disciplinaires et d'éventuelles contestations juridiques.
    - La CFOA insiste sur le fait que ces mesures existent déjà dans d'autres fédérations (football, ISU).
  - Conclusion : principe globalement compris, mais nécessité de consulter la commission disciplinaire et l'avocat avant toute mise en place.
- **Gestion de la boutique de la Fédération (uniformes arbitres) :**
  - Actuellement gérée par la société Paradice World (confection, stockage, expédition).
  - Problèmes signalés :
    - Pressions et communication inadaptée de la prestataire auprès des clients et membres.

        - Diffusion d'informations confuses sur l'existence ou non d'une convention signée avec la Fédération.
        - Menace de cesser les envois en l'absence d'un nouvel accord.
    - Inquiétudes : impact réputationnel pour la Fédération et risques sur les livraisons aux arbitres.
    - Réponse : la situation sera clarifiée directement avec la prestataire. Réflexion en cours sur la relance d'une boutique fédérale plus large (en ligne et sur événements), incluant arbitres, clubs et grand public.
- **Championnat de France de Curling :**
    - 21 équipes présentes lors de l'édition de février.
    - CSN Curling représentée par 3 élus et 2 membres nommés (env. 90 % de représentation). Personne de la Fédération n'a pu être présent.
    - Rapport détaillé à transmettre ultérieurement au BE.
- **Règlements sportifs – calendrier :**
    - Rappel par le Conseil Fédéral :
        - Les propositions de modifications des règlements sportifs doivent être transmises avant fin avril 2025.
        - Pour examen lors du CF de fin mai, puis adoption à l'Assemblée Générale.
    - Les CSN sont invitées à anticiper l'envoi de leurs textes afin d'éviter tout retard.
- **Participation des représentants du Conseil Fédéral aux réunions de CSN :**
    - Rappel statutaire : les représentants du CF doivent être invités systématiquement aux réunions des CSN de leur discipline.
    - Plusieurs cas de non-respect signalés.
    - Engagement des présidents de CSN à régulariser la pratique.
- **Indemnités d'arbitrage – Curling :**
    - Demande en cours concernant un déplafonnement des indemnités pour certains arbitres ayant officié un nombre très élevé d'heures en compétition (ex. Genève). Sujet à instruire dans le cadre réglementaire existant.
- **Congrès exceptionnel IBSF (Bobsleigh/Luge/Skeleton) :**
    - Information communiquée sur la tenue d'un congrès exceptionnel de l'IBSF le 27 mars 2025.
    - Ordre du jour non encore connu.
    - La Fédération fera suivre la communication officielle dès réception des documents.

Clôture

La Présidente remercie l'ensemble des participants. La séance est levée à 22h50.

Prochain Bureau Exécutif : **4 avril 2025**.

Secrétaire de séance :

Irma BARDOUX
Secrétaire Générale

Gwenaëlle NOURY
Présidente